

Bahreïn : La répression contre les travailleurs et les attaques contre les droits syndicaux battent leur plein (19.10.11)

Bruxelles, le 18 octobre 2011 : La CSI a une fois de plus condamné la terrible répression que subissent les travailleurs et travailleuses au Bahreïn. Les droits syndicaux ont fait l'objet d'attaques incessantes au cours des derniers mois, et ce en dépit des promesses du gouvernement. Bien que les autorités du pays affirment le contraire, la répression reste omniprésente.

En 2011, près de trois mille travailleurs bahreïnis, dont une majorité de syndiqués, ont été sommairement congédiés pour leur participation à des activités syndicales légitimes et/ou pour leurs opinions politiques qui, dans la plupart des cas, étaient exprimées par leur participation à des mobilisations de masse organisées au début de l'année appelant à des réformes économiques, sociales et politiques. La réponse du gouvernement a été brutale. Plusieurs manifestants ont été tués, torturés et/ou arrêtés et les tribunaux militaires ont condamné un grand nombre de militants à de longues peines de prison. Le dialogue national commandité par le gouvernement plus tôt cette année n'a, à aucun moment, constitué une tentative de réconciliation sérieuse et a donc manqué de déboucher sur des réformes concrètes.

Aujourd'hui, la répression se poursuit. En dépit des affirmations sans fondement du gouvernement, très peu de travailleurs et encore moins de syndicalistes ont été réintégrés, cependant que les licenciements à caractère politique se poursuivent dans le secteur public. Juste au moment où les autorités se sont lancées dans une nouvelle campagne de relations publiques, cette fois pour éviter le débat concernant la mise sur pied d'une commission d'enquête à l'Organisation internationale du travail (OIT), le gouvernement a initié, unilatéralement et sans préavis, une réforme du droit du travail, pour museler la voix indépendante et démocratique des travailleurs et travailleuses du Bahreïn, notre affiliée, la Fédération générale des syndicats du Bahreïn (GFBTU).

Les récents amendements, qui relèvent d'une mesure de représailles manifeste de la part du gouvernement, représentent une nouvelle attaque flagrante contre les droits fondamentaux des travailleurs et travailleuses du Bahreïn. L'objectif de cette réforme est clair - il s'agit d'affaiblir davantage la GFBTU et, par là, d'étouffer une importante voix pour la réforme économique et sociale au Bahreïn.

Pour accéder au texte intégral de la Déclaration de la CSI et pour une information plus détaillée concernant les modifications apportées au Code du travail du Bahreïn, prière de cliquer sur le lien suivant : http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/Bahrain_Statement_Final_FR.pdf

La CSI condamne ces représailles flagrantes contre les syndicalistes du Bahreïn. Le gouvernement ne peut se servir de la législation comme d'une matraque de police ou d'un avis de licenciement et encore aspirer à la paix sociale ou industrielle. La CSI et ses organisations affiliées soutiennent la GFBTU et appellent la communauté internationale à condamner les attaques incessantes du gouvernement et à prendre les dispositions qui s'imposent pour garantir le libre exercice des droits humains et syndicaux au Bahreïn.

La CSI représente 175 millions de travailleurs dans 305 organisations affiliées dans 151 pays et territoires.

Site web : <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>